

# ACTION COMPOST

## OFFRES ET SERVICES DES ADMINISTRATIONS COMMUNALES BRUXELLOISES EN MATIÈRE DE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Pour toutes informations complémentaires sur l'environnement :

**Service Info Environnement**

**Bruxelles Environnement**




**Tél. : 02 / 775.75.75 - Fax : 02 / 775.76.21**

**E-mail : [info@environnement.irisnet.be](mailto:info@environnement.irisnet.be)**

**[www.bruxellesenvironnement.be/compost](http://www.bruxellesenvironnement.be/compost)**



Anderlecht 1070			
Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Plusieurs anderlechtois sont maîtres-composteurs. Motivés, ils sont prêts à vous conseiller et à vous aider dans votre aventure du compostage.</p> <p><b>i</b> <b>Cellule Eco-Conseil :</b> 02/558.09.19</p>	<p>La commune vend des <b>fûts à compost (plastique)</b> au prix réduit de 25 €.</p> <p><b>i</b> <b>Service Espaces verts</b> Tél : 02/523.48.53</p>	<p>Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue. Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant PRIORITAIRE.</i></p> <p><b>i</b> <b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/98181</p>	<p><b>i</b> <b>Service Eco Conseil</b></p> <p>Sophie Ronsse Rue Van Lint 6 Tél : 02/558 09 19 Mail : <a href="mailto:ecoconseil@anderlecht.irisnet.be">ecoconseil@anderlecht.irisnet.be</a> <a href="mailto:agenda21@anderlecht.brussels">agenda21@anderlecht.brussels</a></p>

Auderghem 1160			
Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de <b>maîtres-composteurs</b> est à votre service.</p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels">www.maitrescomposteurs.brussels</a></p>	<p>A ce jour, <b>aucune prime</b> n'est octroyée pour la promotion du compostage individuel.</p> <p>La commune d'Auderghem organise régulièrement des formations au compostage pour les citoyens d'Auderghem.</p>	<p><b>Point d'apport des déchets de jardins :</b> Déchetterie communale, 1860 Chaussée de Wavre, maximum 2m<sup>3</sup> par mois et par ménage   02/675.34.31.</p> <p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p>Jour de collecte = <a href="https://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">https://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a> Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant PRIORITAIRE</i></p> <p> <b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/98181</p>	<p> <b>Service Environnement :</b></p> <p>Marine Kuypers  <u>Tél.</u> : 02/ 676.48.51  <u>Fax</u> : 02/ 672.19.52  <u>E-mail</u> : <a href="mailto:mkuypers@auderghem.irisnet.be">mkuypers@auderghem.irisnet.be</a></p> <p>Brochure sur le compostage individuel de la commune Auderghem</p>

## Berchem-Ste-Agathe 1082

Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de <b>maîtres-composteurs</b> est à votre service. Ils possèdent un <b>site de démonstration qui est également un compost de quartier.</b></p> <p><b>Adresse :</b> 53, rue du Broek.  <b>Contact</b> (sur rendez-vous uniquement) :</p> <p><b>📍 Nicolas De Brouwer, maître-composteur</b></p> <p>0495/24.53.36  compostbroek@hotmail.com</p>	<p>Une <b>prime</b> communale est octroyée à l'acquisition d'un <b>fût à compost</b>, elle s'élève à 50% du prix pour un montant maximum de 50€. Demande par formulaire auquel doit être annexé une facture nominative.</p> <p>La commune offre du <b>broyat</b> gratuitement dans la limite des disponibilités au site de démonstration des maîtres-composteurs. Contacter le service environnement ou contacter Nicolas de Brouwer.</p>	<p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p>Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b>.</i></p> <p><b>📍 Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>📍 Service Environnement :</b></p> <p>Philippe VAN DAMME  Tél. : 02 / 464.04.40.  Fax : 02 / 464.04.92.  E-mail :  environnement@1082berchem.irisnet.be</p>

## Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130)

Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de <b>maîtres-composteurs</b> est à votre service. Visite du <b>site de démonstration (également compost de quartier)</b> de la Ferme du Parc Maximilien sur rendez-vous, (semaine ou week-end)</p> <p><b>i</b> <b>Elizabeth Thornburn :</b> 0478/25.62.85</p> <p><b>i</b> <b>Ferme du parc Maximilien :</b> 02 201 56 09 <a href="mailto:info@lafermeduparcmaximilien.be">info@lafermeduparcmaximilien.be</a></p>	<p>Une <b>prime</b> communale est octroyée à <b>l'achat d'une compostière</b>. Elle s'élève à 75% pour un montant maximum de 50€. Demande par formulaire auquel doivent être annexés une preuve d'achat ainsi qu'une copie de la carte d'identité.</p> <p>Formulaire téléchargeable sur le site de <a href="http://www.bruxelles.be">http://www.bruxelles.be</a></p>	<p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours : dimanche, lundi, mardi ou mercredi selon votre commune et votre rue. La collecte des déchets verts est désormais assurée toute l'année. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p>Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b>.</i></p> <p><b>i</b> <b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>i</b> <b>Service Eco-Conseil :</b></p> <p>Véronique NAISSE Rue du Chêne, 8 1000 Bruxelles <u>Tél.</u> : 02 / 279.33.10 <u>Fax</u> : 02 / 279.33.09 <u>E-mail</u> : <a href="mailto:ecoconseil@brucity.be">ecoconseil@brucity.be</a></p>

## Etterbeek 1040

Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>3 sites de compostage de quartier (où vous pouvez apporter vos déchets organiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jardins participatifs de l'avenue Nouvelle, 171-173</b> Contact : Gaylord Baert Tél : 0474/72.34.72 ou 02/627.27.85 Mail :</li> <li>• <b>Parc de la cité jardin Jouet Rey</b> Visite sur rendez-vous Contact : Madame Lefebvre Tél : 02/736.86.74</li> <li>• <b>Jardin de la rue Gray</b> Mail : <a href="mailto:ruegraypilote@jardins.collectifs.net">ruegraypilote@jardins.collectifs.net</a></li> </ul>	<p>A ce jour, <b>aucune prime</b> n'est octroyée pour la promotion du compostage individuel.</p> <p><b>Séances gratuites de formation au compostage</b> : La commune d'Etterbeek organise 2 fois par an des ateliers sur le compostage.). Ces ateliers se donnent gratuitement sur le site de démonstration des jardins participatifs.</p> <p>Renseignements : service de l'Environnement - 02/627.27.85 - <a href="mailto:enviro@etterbeek.be">enviro@etterbeek.be</a></p>	<p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue. Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant PRIORITAIRE.</i></p> <p><b>Bruxelles Propreté</b>, 0800/ 98181</p>	<p><b>Service Environnement</b></p> <p>Marie Feller Nathalie Urbain</p> <p>1ème étage Hôtel communal Avenue d'Auderghem, 113</p> <p>Tél : 02/627.27.85 Mail : <a href="mailto:enviro@etterbeek.be">enviro@etterbeek.be</a></p>

## Evere 1140

Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de <b>maîtres-composteurs</b> est à votre service. Ils possèdent un <b>site de démonstration</b>.</p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels">www.maitrescomposteurs.brussels</a></p> <p><b>Permanences</b> d'avril au mois d'octobre tous les 2ème samedis du mois de 10h à 12h : Déchetterie communale, av. Jules Bordet, 51-à côté du cimetière.</p> <p><b>Service des plantations :</b> 02 247 63 11</p>	<p>A ce jour, <b>aucune prime</b> n'est octroyée pour la promotion du compostage individuel.</p>	<p><b>Point d'apport des déchets de jardins :</b> Déchetterie communale, avenue Jules Bordet, 51 (côté cimetière), Ouvert le lundi, mercredi et le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30, le vendredi de 8h00 à 12h00 et le samedi de 8h00 à 12h45 (Accès autorisé jusqu'à 12h30).</p> <p><b>02/705.31.86</b></p> <p>La collecte des déchets verts est désormais assurée toute l'année, le lundi à Evere. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue. Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b></i></p> <p><b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p> <p><b>Service Propreté publique Communal</b> 0800/11517</p>	<p><b>Service Développement durable :</b></p> <p>Mme Amina Chabbi</p> <p>Tel : 02 247 63 33 E-mail : <a href="mailto:ddo@evere.irisnet.be">ddo@evere.irisnet.be</a></p>

Forest 1190			
Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de <b>maîtres-composteurs</b> est à votre service. Ils possèdent un <b>site de démonstration</b> que vous pouvez visiter sur rendez-vous avec le service de l'environnement :</p> <p>Centre technique, 112, Chaussée de Bruxelles.</p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels/">www.maitrescomposteurs.brussels/</a></p>	<p>A ce jour, <b>aucune prime</b> n'est octroyée pour la promotion du compostage individuel.</p>	<p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p>Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b>.</i></p> <p><b>i</b> <b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>i</b> <b>Service environnement</b></p> <p>112, chaussée de Bruxelles 1190-Forest</p> <p>Maité LEBLICQ <a href="mailto:maiteleblicq2@forest.irisnet.be">maiteleblicq2@forest.irisnet.be</a> tél : 02 348 17 35</p> <p>Judith CHARLIER <a href="mailto:judithcharlier2@forest.irisnet.be">judithcharlier2@forest.irisnet.be</a> tél : 02 348 17 61</p>



<b>Ganshoren 1083</b>			
<b>Maîtres-Composteurs et site de démonstration</b>	<b>Prime et broyat</b>	<b>Déchets de jardins</b>	<b>Contact Commune</b>
<p>Plusieurs citoyens de Ganshoren sont maîtres-composteurs. Motivés, ils sont prêts à vous conseiller et à vous aider dans votre aventure du compostage.</p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels/">www.maitrescomposteurs.brussels/</a></p>	<p>A ce jour, <b>aucune prime</b> n'est octroyée pour la promotion du compostage individuel.</p>	<p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p>Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a> Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b>.</i></p> <p><b>i</b> <b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>i</b> <b>Service Environnement :</b></p> <p>Debbie Dewinne Avenue Charles-Quint, 140 - 2ème étage 1083 Ganshoren</p> <p>Tél: 02/464.05.45 Mail : <a href="mailto:ddewinne@ganshoren.irisnet.be">ddewinne@ganshoren.irisnet.be</a></p>

Ixelles 1050			
Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de maîtres-composteurs est à votre service. Des sites de compostage de quartier (où vous pouvez apporter vos déchets organiques) ont été mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Parc Buchholtz</b>, Accès via Rue Buchholtz, Rue Américaine, Rue Forestière</li> <li>• <b>Parc Faider</b>, Rue Faider 86</li> <li>• <b>Parc du Viaduc</b>, Rue du Viaduc, 133</li> <li>• <b>Sainte-Croix</b>, Place Sainte-Croix - derrière l'église</li> <li>• <b>Parc Jadot</b>, Rue du Bourgmestre, 15</li> </ul> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels">www.maitrescomposteurs.brussels</a></p>	<p>A ce jour, <b>aucune prime</b> n'est octroyée pour la promotion du compostage individuel.</p>	<p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue. Pour vous renseigner sur le jour précis de collecte, visitez le site suivant : <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant PRIORITAIRE.</i></p> <p><b>i</b> <b>Service Propreté publique :</b> 0800/85150</p> <p><b>i</b> <b>Agence Régionale de Bruxelles-Propreté :</b> 0800/98181</p>	<p><b>i</b> <b>Service Eco-Conseil :</b> Chaussée d'Ixelles, 168 1050 Bruxelles</p> <p><b>Tél. :</b> 02/515.67.18 et 02.515.67.23</p> <p><b>Mail :</b> <a href="mailto:environnement@ixelles.be">environnement@ixelles.be</a></p>

## Jette 1090





Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de <b>maîtres-composteurs</b> est à votre service. Ils possèdent un <b>site de démonstration</b> que vous pouvez visiter tous les premiers samedis du mois, à partir d'avril, entre 10 et 12h. En 2014, plusieurs démonstrations de compostage auront lieu aux dates suivantes : 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 6 septembre + dimanche 11 mai pour la Journée portes ouvertes sur l'Environnement.</p> <p>120 avenue du Laerbeek 1090 Jette</p> <p><b>i</b> <b>Joseph et Helga Van Beckhoven – Maître-Composteur</b></p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels/">www.maitrescomposteurs.brussels/</a></p>	<p>Afin de recycler facilement leurs déchets verts, les citoyens - Jettois et non Jettois - peuvent se procurer un fût à compost à un prix modéré au service des Plantations de la commune.</p> <p>Les compostières sont vendues avec un mode d'emploi qui explique la manière de procéder et une tige mélangeuse. Le fut mesure 96 cm de haut sur 80 cm de large et a une contenance de 290 l.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 EUR pour les Jettois</li> <li>• 75 EUR pour les non Jettois</li> </ul> <p><b>i</b> <b>Service communal des Plantations</b> av. du Laerbeek, 120 1090 Jette Tél : 02.478.22.99 Mail : <a href="mailto:plantations@jette.irisnet.be">plantations@jette.irisnet.be</a></p> <p>La commune de Jette organise régulièrement des formations au compostage pour les citoyens de Jette.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les habitants de Jette ont la possibilité de venir déposer leurs déchets au service communal des Plantations (av. du Laerbeek, 120).</li> <li>• Mardi et jeudi, de 9 à 12h et samedi, de 9 à 14h.</li> <li>• <b>Tarifs</b> : 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 11 €/m<sup>3</sup> à partir du troisième m<sup>3</sup>. Ceux-ci rejoignent alors la chaîne de maturation du compost produit par le service (300 m<sup>3</sup>/an), utilisé pour les nouveaux aménagements et pour le Coin de Terre.</li> </ul> <p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue. Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b></i></p> <p><b>i</b> <b>Bruxelles Propreté</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>i</b> <b>Service Eco-conseil :</b></p> <p>Coralie Meeus éco-conseillère</p> <p>Rue van Lint 6</p> <p>Tél. : 02 422 31 03 Mail : <a href="mailto:cmeeus@jette.irisnet.be">cmeeus@jette.irisnet.be</a></p>

Koekelberg 1081			
Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Plusieurs citoyens de Koekelberg sont maîtres-composteurs. Motivés, ils sont prêts à vous conseiller et à vous aider dans votre aventure du compostage.</p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels/">www.maitrescomposteurs.brussels/</a></p> <p><b>Compost de quartier « Koekeliek »</b> Permanence chaque dimanche de 10h à 11h.</p> <p>Terrain situé entre 350 avenue de la Basilique et passage piéton vers l'avenue de l'Hôpital Français.</p> <p><b>Contact :</b> Myriam Hilgers (0473 807 194) Renaud Jean-Louis (0475 985 538)</p>	<p>A ce jour, aucune <b>prime</b> n'est octroyée pour la promotion du compostage individuel</p>	<p>Collecte des <b>déchets verts...à domicile!</b> : chaque lundi à partir de 13H00. Il faut sortir votre sac avant 13h. Le sac vert est obligatoire. Les branchages seront liés en fagots et déposés à côté du sac.</p> <p><b>DECHETTERIES REGIONALES</b> - déchets verts sans sac:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>●rue du Rupel (près de pont Van Praet) à 1000 BRUXELLES</li> <li>●bd de la 2ème Armée Britannique, 676 à 1190 BRUXELLES</li> </ul> <p>Ouvertes 7/7 jours, horaires: Dim-Lu (14h30-19h45), Mardi-Merc (9h00-19h45), Je-Ve-Sam (9h00-15h45)</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b></i></p> <p><b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>Service Environnement et Propreté Publique :</b></p> <p>Jean-Pierre MOENS Tél. : 02 / 412.14.69 Fax : 02/414.10.71 E-mail : <a href="mailto:jpmoens@koekelberg.irisnet.be">jpmoens@koekelberg.irisnet.be</a></p>

Molenbeek – Saint – Jean 1080			
Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Plusieurs citoyens de Molenbeek sont maîtres-composteurs. Motivés, ils sont prêts à vous conseiller et à vous aider dans votre aventure du compostage.</p> <p>Les coordonnées des MC se trouvent dans « <b>le bottin des Maître-Composteur</b> » sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels/">www.maitrescomposteurs.brussels/</a></p>	<p>A Molenbeek, le compostage individuel est encouragé puisque vous pouvez vous procurer <b>un fût composteur pour 15€ seulement</b> et livré à domicile !</p> <p>Plus d'infos au 02 /412 36 86 (service Ecoconseil) ou au 0800/99.343.</p>	<p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours :dimanche, lundi, mardi ou mercredi selon votre commune et votre rue. La collecte des déchets verts est désormais assurée toute l'année. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p>Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant PRIORITAIRE.</i></p> <p><b>i Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>i Service Eco-Conseil :</b></p> <p>Alain SIMON</p> <p>Chaussée de Gand 161 A - 1080 Bruxelles <b>(Uniquement sur rendez-vous !)</b></p> <p><u>Tél./Fax</u> : 02 / 412.36.86 <u>E-mail</u> : <a href="mailto:ecoconseil@molenbeek.irisnet.be">ecoconseil@molenbeek.irisnet.be</a></p>

Saint-Gilles 1060			
Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de <b>maîtres-composteurs</b> est à votre service. Les coordonnées des MC se trouvent dans le « Bottin des Maîtres-composteurs ».</p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels/">www.maitrescomposteurs.brussels/</a></p>	<p>Une <b>prime</b> communale est octroyée à <b>l'achat d'une compostière</b>.</p> <p>La commune de Saint Gilles organise régulièrement des formations au compostage pour les citoyens de St. Gilles.</p> <p><u>Contact :</u> <a href="mailto:maisonecohuis@stgilles.irisnet.be">maisonecohuis@stgilles.irisnet.be</a></p>	<p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p>Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b></i></p> <p><b>i</b> <b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>i</b> <b>Cellule Développement Durable :</b> Sandrine SNYERS <u>Tél.</u> : 02 / 536.02.09 <u>E-mail</u> : <a href="mailto:ssnyers@stgilles.irisnet.be">ssnyers@stgilles.irisnet.be</a></p> <p><b>La Maison Eco - Service Développement durable</b> Rue du Fort 33 Tél: 02/533.95.90 Fax: 02/533.95.99 E-mail: <a href="mailto:maisonecohuis@stgilles.irisnet.be">maisonecohuis@stgilles.irisnet.be</a></p> <p>Vous pouvez vous inscrire à <b>la newsletter du service Développement durable</b>. Vous serez ainsi tenu informés des différentes actions menées à Saint-Gilles.</p>





## Saint-Josse-Ten-Noode 1210

Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de <b>maîtres-composteurs</b> est à votre service. Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels/">www.maitrescomposteurs.brussels/</a></p> <p>Si vous souhaitez fabriquer vous-même votre compost, une brochure spécifique est à votre disposition au service Eco-Conseil.</p> <p>Différents sites de compostage existent sur le territoire communal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amazone</li> <li>• Jardins Maelbeek</li> <li>• Potamoes</li> <li>• Parc de Liedekerke</li> <li>• Maison de la famille</li> </ul> <p> Tine Vanfraechem Tél : 0470/94 29 88 Mail : <a href="mailto:tine@goodplanet.be">tine@goodplanet.be</a></p>	<p>A ce jour, aucune <b>prime</b> n'est octroyée pour la promotion du compostage individuel.</p>	<p><b>Point d'apport des déchets de jardins</b> : Parc à conteneurs communal, 20 rue de la Cible, les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 11h à 18h, le samedi de 09h à 14h</p> <p> Tél : 02 / 220.27.18</p> <p>Si vous souhaitez vous débarrasser de vos déchets verts, un conteneur est à votre disposition tous les dimanches avenue de Galilée, de 14h45 à 15h45.</p> <p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jour. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue. Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b>.</i></p> <p> <b>Bruxelles Propreté</b> : 0800/ 98181</p>	<p> <b>Service Eco-conseil</b> :</p> <p>Christine TOUSSAINT <u>Tél.</u> : 02 / 220.26.38 <u>Fax</u> : 02 / 220.28.42 <u>E-mail</u> : <a href="mailto:ctoussaint@stjosse.irisnet.be">ctoussaint@stjosse.irisnet.be</a></p>

<b>Schaerbeek 1030</b>			
Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de <b>maîtres-composteurs</b> est à votre service.</p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels/">www.maitrescomposteurs.brussels/</a></p> <p>Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous vous posez des questions sur le compostage, le service éco-conseil met à votre disposition une série d'ouvrages que vous pouvez venir consulter sur rendez-vous.</p>	<p>Pour préserver notre environnement et pour vous simplifier la vie, <b>une prime peut désormais vous être octroyée à l'acquisition d'un fût de compostage individuel</b>, si vous habitez à Schaerbeek et si vous vous engagez à réaliser ce compostage. Le montant de la prime communale est fixé à <b>50%</b> du montant d'achat de ce fût, sur base de factures ou de justificatifs, avec un maximum de 50 euros par fût.</p> <p><b>i</b> <b>Eco-conseil au 02/244.72.52 – <a href="mailto:eco-conseil@schaerbeek.irisnet.be">eco-conseil@schaerbeek.irisnet.be</a></b></p>	<p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p>Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b>.</i></p> <p><b>i</b> <b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>i</b> <b>Cellule pédagogique du Service de la Propreté Publique et des Espaces Verts :</b></p> <p>Philippe Engelen Sabine Kerkhofs</p> <p>Avenue Rodenbach 29 1030 Schaerbeek</p> <p>Tél : 02/244.75.01 E-mail : <a href="mailto:PEngelen@schaerbeek.irisnet.be">PEngelen@schaerbeek.irisnet.be</a> <a href="mailto:skerkhofs@schaerbeek.irisnet.be">skerkhofs@schaerbeek.irisnet.be</a> <a href="mailto:proprete@schaerbeek.irisnet.be">proprete@schaerbeek.irisnet.be</a></p>



## Uccle 1180

Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Les Maîtres-composteurs ucclois, des bénévoles formés et passionnés par les techniques de compostage, vous accueillent comme chaque année sur le site de démonstration de la Commune. L'accueil est chaleureux. Les questions sont les bienvenues, et le tout est gratuit ! Les Maîtres-composteurs peuvent aussi vous recevoir sur rendez-vous en dehors des démonstrations mensuelles. Ils peuvent aussi vous fournir conseils et expertise pour tout projet particulier (compostage de quartier, scolaire, dans votre entreprise, vermicompostage sur votre terrasse, ...). <b>Contactez</b> le service de l'Environnement pour avoir l'adresse la plus proche de chez vous.</p> <p><b>Permanences</b> : le 1er samedi du mois entre avril et septembre de 9h30 à 12h30, le long du sentier P. De Puyselaer, entre les rues de Stalle et P. De Puyselaer et face à la déchetterie communale.</p>	<p>La commune offre gratuitement du <b>broyat</b> aux Ucclois lors des élagages (automne/hiver) entre 9h et 12h et 14h et 16h du lundi au vendredi Av. Paul Stroobant, 41</p> <p> <b>M. Chanteux</b> : 02 / 348.65.49.</p>	<p><b>Point d'apport des déchets de jardins</b> : Déchetterie communale, 160 Rue de Stalle</p> <p> <b>Service Info-Propreté</b> Tél : 02/348.68.08</p> <p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue. Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b></i></p> <p> <b>Bruxelles Propreté</b> : 0800/ 98181</p>	<p> <b>Service Environnement</b></p> <p>Catherine VANHOLLEBEKE Tél. : 02 / 348.68.92 Fax : 02 / 348.66.28 E-mail : Environnement3@uccle.be</p>

## Watermael-Boitsfort 1170

Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de <b>maîtres-composteurs</b> est à votre service. Ils possèdent un <b>site de démonstration (également compost de quartier)</b> que vous pouvez visiter sur rendez-vous : Avenue Georges Benoît.</p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels">www.maitrescomposteurs.brussels</a></p>	<p>A ce jour, aucune <b>prime</b> n'est octroyée pour la promotion du compostage individuel.</p>	<p><b>Point d'apport des déchets de jardins :</b> Déchetterie, 1860 Chée de Wavre (parking centre sportif de la Forêt de Soignes à Auderghem).</p> <p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue. Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant <b>PRIORITAIRE</b>.</i></p> <p><b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>Service Environnement :</b> Benjamin Tillière</p> <p>Maison Haute (1er étage) place Antoine Gilson, 2</p> <p>Tél : 02.674.74.32 Fax : 02.674.74.25 Mail : <a href="mailto:environnement1170@wb.irisnet.be">environnement1170@wb.irisnet.be</a></p>

Woluwé-Saint-Lambert 1200			
Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Les maîtres composteurs de Woluwe-Saint-Lambert peuvent certainement vous fournir les informations nécessaires à mettre en place et/ou à réussir votre compost.</p> <p>Ils peuvent répondre à vos questions par téléphone, par courriel, se déplacer chez vous ou encore vous accueillir pour vous montrer leur compost.</p> <p>Ils possèdent un site de démonstration aux Serres Communales.</p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels/">www.maitrescomposteurs.brussels/</a></p>	<p>Une <b>prime</b> communale est octroyée à l'acquisition d'un <b>fût à compost</b>, elle s'élève à 50% du prix pour un montant maximum de 25€. Demande par formulaire auquel doivent être annexés une preuve d'achat ainsi qu'une copie de la carte d'identité.</p> <p>Dans les limites de ses réserves, la commune offre l'opportunité de se procurer du <b>broyat</b> gratuitement.</p> <p><b>Contact</b> : Jean JACQUES Mail : <a href="mailto:jeanjacques13@yahoo.fr">jeanjacques13@yahoo.fr</a></p>	<p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p>Jour de collecte = <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a></p> <p>Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant PRIORITAIRE.</i></p> <p><b>Bruxelles Propreté</b> : 0800/ 98181</p>	<p><b>Jardins Publics</b> :</p> <p>Jean JACQUES, Maître-Composteur GSM : 0477/ 82 52 22 Mail : <a href="mailto:jeanjacques13@yahoo.fr">jeanjacques13@yahoo.fr</a></p> <p><b>Service Environnement et Développement durable</b> :</p> <p>Danielle Marvel</p> <p>Tél : 02/774.36.90 E-mail : <a href="mailto:d.marvel@woluwe1200.be">d.marvel@woluwe1200.be</a></p>

## Woluwé-Saint-Pierre 1150

Maîtres-Composteurs et site de démonstration	Prime et broyat	Déchets de jardins	Contact Commune
<p>Une équipe de maîtres-composteurs est à votre service. En collaboration avec les quartiers durables, ils peuvent vous faire visiter un site de compostage. Pour se faire n'hésitez pas à prendre contact avec eux.</p> <p>Le bottin des Maîtres-Composteur, vous trouvez sur le site : <a href="http://www.maitrescomposteurs.brussels/">www.maitrescomposteurs.brussels/</a></p> <p>Différents sites de compostage existent sur le territoire communal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Venelles vertes</li> <li>• Dans le quartier de Joli-Bois</li> <li>• Chant d'Oiseau</li> <li>• Eléonore</li> </ul>	<p>A ce jour, aucune prime n'est octroyée pour la promotion du compostage individuel.</p> <p>La commune est prête à procurer du <b>broyat</b> gratuitement durant la période d'élagage (mi-décembre à février). Demande par écrit ou par E-mail</p> <p><b>i</b> <b>Cabinet de l'Echevin de l'Environnement</b> 02/773.06.15.</p>	<p><b>Point d'apport des déchets de jardins :</b> gratuit pour 2m<sup>3</sup> maximum/mois 146, Val des Seigneurs</p> <p>Dorénavant <b>la collecte des déchets de jardin en Région bruxelloise</b> se répartit sur différents jours. Il faut sortir votre sac avant 13h le jour de la collecte de votre rue.</p> <p>Jour de collecte = <a href="http://www.sac-vert.be">www.sac-vert.be</a> <a href="http://www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes">www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes</a> Entrez votre code postal et sélectionner ensuite votre rue</p> <p><i>Le compostage à domicile reste cependant PRIORITAIRE</i></p> <p><b>i</b> <b>Bruxelles Propreté :</b> 0800/ 98181</p>	<p><b>i</b> <b>Service Environnement</b> Avenue Charles Thielemans 93 B-1150 Bruxelles Mail : <a href="mailto:environnement@woluwe1150.irisnet.be">environnement@woluwe1150.irisnet.be</a></p> <p>Bénédicte Pauly tél : 02 773 05 05 Mail : <a href="mailto:bpauly@woluwe1150.irisnet.be">bpauly@woluwe1150.irisnet.be</a></p> <p>Marc Dupont Tél : 02/773.06.23 Mail : <a href="mailto:mdupont@woluwe1150.irisnet.be">mdupont@woluwe1150.irisnet.be</a></p>

**Service Info Environnement de  
Bruxelles Environnement**  
**Tel.: 02 / 775.75.75 - Fax: 02 / 775.76.21**  
**Email : [info@environnement.irisnet.be](mailto:info@environnement.irisnet.be)**  
**[www.bruxellesenvironnement.be/compost](http://www.bruxellesenvironnement.be/compost)**

